

Projet d'aménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat

LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des
quartiers centraux

Remis au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement,
Division du développement durable

14 décembre 2021

Dans le cadre de la Politique de participation publique, un rapport complet des étapes de la démarche de participation publique accomplies est produit.

Dans ce document, les différents rapports suivants sont regroupés :

- Description du projet;
- Étapes de la démarche de participation publique réalisées;
- Principaux commentaires et recommandations formulés dans le cadre des activités de participation active et des mesures de consultation ainsi que ceux formulés par le conseil de quartier;
- Commentaires et recommandations qui ont induit les principales modifications apportées à l'acte soumis pour adoption au conseil, le cas échéant;
- Rapports des différentes étapes de consultation.

Description du projet

Le projet vise le réaménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat, entre les rues Chabot et Émile-Fontaine.

Objectifs du projet

- Déminéraliser pour planter des arbres et des végétaux;
- Créer un chemin scolaire par l'ajout de trottoirs de chaque côté de la rue;
- Ajouter des gonflements aux intersections pour ralentir la vitesse des automobiles;
- Améliorer la gestion des eaux de pluie.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du [LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des quartiers centraux](#). Les travaux sont prévus à l'automne 2022.

Ce projet répond aux orientations du Plan d'action de verdissement de Vanier ainsi qu'à la Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne.

La présentation complète du projet et des divers scénarios soumis aux citoyens est disponible à la page suivante : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?idprojet=48>.

Démarche de participation publique

Étapes

1) Séance d'information

Présentation de la démarche de participation publique au conseil de quartier de Vanier

- Mardi 16 novembre 2021, 19 h

2) Dialogue citoyen (participation active)

Groupe de discussion (sur invitation)

- Vendredi 26 novembre 2021
- Période d'analyse : décembre 2021

Visite guidée de l'avenue Champagnat (activité grand public)

- Samedi 27 novembre 2021, de 13 h à 15 h
- Période d'analyse : décembre 2021

Sondage en ligne

- Du 27 novembre au 5 décembre 2021
- Période d'analyse : décembre 2021

3) Rétroaction et début des travaux

- Présentation du projet final au conseil de quartier de Vanier : hiver 2022
- Début des travaux : automne 2022

Principaux commentaires et suggestions des citoyens

Le projet est généralement très bien accueilli. Quelques suggestions sont ressorties à plusieurs reprises et semblent faire consensus :

Volet 1 : Verdissement et déminéralisation

- L'option d'un trottoir séparé par une bande du côté ouest (option B) est préférée.

Volet 2 : Gestion des eaux pluviales

- Prioriser des plantes non-toxiques.

Volet 3 : Sécurité routière

- Il n'y a pas d'infrastructure cycliste prévue, ça ne semble pas adapté aux engagements de la Ville en matière de mobilité active;
- Prévoir des stationnements d'une plus longue durée du côté ouest du tronçon;
- Proposition d'intégrer un gonflement tant sur Chabot que sur Champagnat (plutôt que l'un ou l'autre) afin de favoriser un ralentissement sur Chabot et montrer que Champagnat est une avenue résidentielle.

Rapports des différentes étapes de consultation

Voir en annexe.

Projet d'aménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat

LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des quartiers centraux

Activité de participation publique



Activité grand public – visite urbaine

Date et heure

27 novembre 2021, entre 13 h et 15 h

Lieu

Bureau d'arrondissement des Rivières

330, rue Chabot

Salle RC-26

Initialement, le projet devait avoir lieu à l'extérieur, sur le tronçon désigné de l'avenue Champagnat, cependant, en raison des conditions météorologiques difficiles, elle s'est tenue à l'intérieur du bureau d'arrondissement, comme indiqué sur les invitations.

Déroulement de l'activité

L'activité consistait en un tour guidé par un intervenant de la Ville qui décrivait le projet et guidait les citoyens à travers cinq stations installées dans la salle RC-26 et le hall d'entrée. Des personnes-ressources animaient les stations à l'aide d'outils visuels, encourageant les citoyens à poser leurs questions et à commenter. Les stations étaient les suivantes :

1. Introduction : LAB des rues conviviales et le projet spécifique de l'avenue Champagnat
2. Volet 1 : Sécurité routière
3. Volet 2 : Gestion des eaux pluviales
4. Volet 3 : Verdissement et déminéralisation
5. Station finale avec possibilité d'écrire un commentaire ou une suggestion

Il était prévu que le tour dure une vingtaine de minutes, les participants sont plutôt restés environ 1 h 30.

Activité réalisée à la demande du :

Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Division du développement durable

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier de Vanier, avenue Champagnat, dans le tronçon situé entre les rues Chabot et Émile-Fontaine

Description du projet et principales modifications

Le projet vise le réaménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat, entre les rues Chabot et Émile-Fontaine.

Objectifs du projet

- Déminéraliser pour planter des arbres et des végétaux;
- Créer un chemin scolaire par l'ajout de trottoirs de chaque côté de la rue;
- Ajouter des gonflements aux intersections pour ralentir la vitesse des automobiles;
- Améliorer la gestion des eaux de pluie.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du [LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des quartiers centraux](#). Les travaux sont prévus à l'automne 2022.

Ce projet répond aux orientations du Plan d'action de verdissement de Vanier ainsi qu'à la Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne.

Documentation disponible sur la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=48>

Participation

Personne-ressource

- M. Alexandre Baker, conseiller en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M^{me} Cynthia Legault, conseillère en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Ghislain Breton, chef d'équipe, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M^{me} Lorena Saez, conseillère en architecture et design urbain, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Martin Gignac, technicien en génie civil, Service de l'ingénierie
- M. Sergio Miguel Marques da Costa, ingénieur, Service du transport et la mobilité intelligente

Animation de la rencontre

- M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
- M^{me} Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Nombre de participants

10 participants, principalement des résidents de l'avenue Champagnat

Constats et suggestions des citoyens

Option A

- Intersection rue Chabot : Gonflements sur les deux côtés
- Propriété située au 222, avenue Champagnat
 - Plus de verdissement
 - Enfouir les fils
- Implanter une piste cyclable pour inciter le transport actif des enfants
- Connexion avec Hamel et Chabot
- Propriété située au 200, avenue Champagnat
 - Réduire la chaussée à 10m
 - Rétrécir la largeur de la chaussée
- Question : côté école, déneigement? la neige sera ramassée ou soufflée?
- Propriété 200 – 170 -160 -184
 - Agrandissement côté citoyen
- Propriété 170
 - Maintien de la proposition de l'arbre – un arbre avec grand déploiement
- Propriété 160
 - Ne veut pas d'arbre
- Intersection Émile-Fontaine : secteur déjà verdi

Option B

- Intersection avec Chabot : sécuriser la traverse
 - Possible de réduire la chaussée à 10m avec 41 places de stationnement? Si oui, parfait
 - Ajouter des arbustes aux pieds des arbres
 - Implantation de végétaux nourriciers
 - Partenariat avec l'école pour un volet éducation sur les végétaux nourriciers
 - Réduire la vitesse sur la rue Champagnat, entre les deux arrêts
 - Mixité d'arbres sans fruits
 - Penser à la hauteur des plantations sur les coins de rue (visibilité), penser à la percée visuelle
 - Ajouter une chaussée désignée vélo
-

Nombre d'interventions

19 interventions

Réalisation du rapport

Date

7 décembre 2021

Réalisé par

M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Projet d'aménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat

LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des quartiers centraux

Activité de participation publique



Groupe de discussion

Date et heure

26 novembre 2021, à 10 h

Lieu

Bureau d'arrondissement des Rivières

330, rue Chabot

Salle RC-26

Déroulement de l'activité

1. Accueil des participants;
2. Présentation du projet de réaménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat par l'équipe du projet;
3. Rappel des objectifs de la rencontre;
4. Période de questions et d'échanges avec les participants.

Activité réalisée à la demande du :

Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Division du développement durable

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier de Vanier, avenue Champagnat, dans le tronçon situé entre les rues Chabot et Émile-Fontaine

Description du projet et principales modifications

Le projet vise le réaménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat, entre les rues Chabot et Émile-Fontaine.

Objectifs du projet

- Déminéraliser pour planter des arbres et des végétaux;
- Créer un chemin scolaire par l'ajout de trottoirs de chaque côté de la rue;
- Ajouter des gonflements aux intersections pour ralentir la vitesse des automobiles;
- Améliorer la gestion des eaux de pluie.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du [LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des quartiers centraux](#). Les travaux sont prévus à l'automne 2022.

Ce projet répond aux orientations du Plan d'action de verdissement de Vanier ainsi qu'à la Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne.

Documentation disponible sur la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=48>

Participation

Personnes-ressources

- M^{me} Lorena Saez, conseillère en architecture et design urbain, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Ghislain Breton, chef d'équipe, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M^{me} Cynthia Legault, conseillère en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Sergio Miguel Marques da Costa, ingénieur, Service du transport et la mobilité intelligente
- M. Alexandre Baker, conseiller en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Martin Gignac, technicien en génie civil, Service de l'ingénierie

Animation de la rencontre

- M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Nombre de participants

12 participants, dont 5 représentants d'institutions ou organismes locaux

Constats et suggestions des participants

Volet 1 : Verdissement et déminéralisation

- Le coin de rue du côté sud-est du tronçon sert de point de rendez-vous d'urgence pour le CPE
- L'option d'un trottoir séparé par une bande (option B) est plus esthétique et agréable

Volet 2 : Gestion des eaux pluviales

- Prioriser des plantes non toxiques

Volet 3 : Sécurité routière

- Il n'y a pas d'infrastructure cycliste prévue; ça ne semble pas adapté aux engagements de la Ville en matière de mobilité active
 - Les travailleuses du CPE utilisent 1 à 2 cases de stationnement au sud du tronçon, du côté ouest, donc prévoir des stationnements d'une plus longue durée
 - Tous les participants du groupe de discussion étaient d'accord à la proposition d'intégrer un gonflement sur Chabot et sur Champagnat (plutôt que l'un ou l'autre) afin de favoriser un ralentissement sur Chabot et montrer que Champagnat est une avenue résidentielle
 - Réfléchir le gonflement du coin de rue sud Chabot/Champagnat de manière adaptée aux besoins du service de garde de l'école NDC
 - Perception que si le trottoir est séparé par une bande de la rue, c'est plus sécuritaire pour les enfants
-

Nombre d'interventions

15 interventions

Réalisation du rapport

Date

7 décembre 2021

Réalisé par

M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Projet d'aménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat

LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des quartiers centraux

Activité de participation publique

Sondage

Date et heure (ou période)

27 novembre au 5 décembre 2021

Lieu

En ligne

Déroulement de l'activité

Dès le 27 novembre 2021, les citoyens étaient invités à consulter une présentation du projet de réaménagement et de verdissement de l'avenue Champagnat en ligne, cela afin de répondre à un sondage en ligne dans lequel ils pouvaient exprimer leurs commentaires et préférences concernant le projet à l'étude.

Activité réalisée à la demande du :

Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Division du développement durable

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier de Vanier, avenue Champagnat, dans le tronçon situé entre les rues Chabot et Émile-Fontaine

Description du projet et principales modifications

Le projet vise le réaménagement et le verdissement de l'avenue Champagnat, entre les rues Chabot et Émile-Fontaine.

Objectifs du projet

- Déminéraliser pour planter des arbres et des végétaux;
- Créer un chemin scolaire par l'ajout de trottoirs de chaque côté de la rue;
- Ajouter des gonflements aux intersections pour ralentir la vitesse des automobiles;
- Améliorer la gestion des eaux de pluie.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du [LAB des rues conviviales pour la déminéralisation et le verdissement des quartiers centraux](#). Les travaux sont prévus à l'automne 2022.

Ce projet répond aux orientations du Plan d'action de verdissement de Vanier ainsi qu'à la Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne.

Documentation disponible sur la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=48>

Participation

Personne-ressource

- M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Nombre de participants

3 participants, dont 1 résidant du tronçon désigné et 2 autres résidants de Vanier

Constats et suggestions des citoyens

Option A

- Ce que vous appréciez
 - Je suis favorable à l'option A et idéalement, y ajouter les gonflements prévus sur l'axe Chabot.
 - L'image ne semble pas représenter l'option A présentée dans le PowerPoint. Les gonflements de trottoirs sont sur Chabot alors que le PP présente les gonflements sur Champagnat au coin Chabot et Émile-Fontaine. J'aime l'idée des gonflements et de l'ajout de trottoirs et de verdissement.
 - Un gonflement sur les deux intersections.
- Ce que vous appréciez moins
 - J'aimerais qu'ils soient à la fois sur Champagnat et Chabot, pour sécuriser l'intersection de tous les côtés, et pas seulement sur Champagnat. Et pourquoi pas de gonflements sur le coin avec Émile-Fontaine également, près du CPE? J'aimerais qu'on pense à ajouter des structures pour attacher des vélos.
 - Trottoir qui longe la chaussée.

Option B

- Ce que vous appréciez
 - J'aime le trottoir séparé de la rue par une rangée verte
 - Plus de verdure et trottoir qui se sépare de la chaussée
- Ce que vous appréciez moins
 - Pourquoi ne pas faire de gonflements à la fois sur Champagnat et Chabot. Et sur Émile-Fontaine? Ajouter des supports à vélo serait apprécié, près de l'école
 - Un seul gonflement, je préfère qu'il y en ait chaque bout

Commentaires généraux

- (commentaires généraux d'une même personne insérés à la deuxième question)
 - Pour la séparation du trottoir de la chaussée, je m'interroge à savoir si la neige y sera remise temporairement ou à long terme. Si oui, cela pourrait causer des problèmes pour le débarquement de personnes qui stationneraient à cette hauteur principalement l'hiver et lors de grandes périodes de pluie. Est-ce que cette zone sera « boueuse »?
 - Dans les gonflements, si vous prévoyez y planter des végétaux, vous assurer que les automobilistes auront toujours une « percée visuelle » adéquate tant pour un virage à droite qu'à gauche, c'est-à-dire, ne pas y planter des plantes et/ou arbustes qui, à maturité, créeraient une obstruction visuelle, obligeant les automobilistes à s'avancer d'une manière peut être imprudente ou à prendre un « risque ».
 - Si possible, pensez à y aménager une bande cyclable au sol qui pourra profiter tant aux jeunes élèves qu'à toutes les personnes sillonnant ces environs.
 - Si possible, pensez à faire un aménagement d'un segment de la rue Chabot, entre la rue Champagnat et la rue Ducharme, afin que la vitesse des automobilistes diminue. Plusieurs parents ont soulevé cette problématique et leur insécurité.
 - Ne pas sélectionner des arbres qui produisent des fruits toxiques pour les humains, à cause de la proximité de l'école et de jeunes élèves.
 - Avoir des gonflements aux coins des rues Chabot, Champagnat et Émile-Fontaine.
 - Je trouve dommage qu'on ne semble pas proposer des gonflements à toutes les intersections, alors que ce semble être efficace pour limiter la vitesse. Si on est pour refaire les trottoirs, ce serait dommage de ne pas en profiter pour sécuriser Chabot et Émile-Fontaine en même temps, et ça éviterait que certains automobilistes tournent très près des enfants/familles, en donnant plus de place aux piétons. Tous les coins sont problématiques, pas seulement Chabot.
 - Je réitère le besoin d'un maximum de verdure, même si ce n'est que de la pelouse. Aussi je préfère de loin que le trottoir se sépare de la chaussée. J'aurais trouvé cela très intéressant que le trottoir se sépare de la chaussée des deux côtés de l'avenue, même si cela réduit la largeur des voies. Et pour le stationnement, les stationnements des résidences répondent déjà amplement aux besoins des citoyens alors ce n'est pas un enjeu pour nous.
-

Nombre d'interventions

3 interventions

Réalisation du rapport

Date

7 décembre 2021

Réalisé par

M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne